



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CORNIER

Délibération n°27/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, le conseil municipal de la commune de Cornier, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Michel ROUX, Maire.

Date de convocation : 09/10/2025

Nombre de conseillers :
municipaux

En exercice :	Présents :	Représentés :	Votants :
15	12	2	14

Présents : Laurent AEGERTER, Véronique BABITCH, Serge CONTAT, Annick DESTERNES, Stéphanie DUFOURNET, Anne-Marie JUNG, Anaïs LA PLACA, Brice METRAL, Mickaël PERROTIN, Michel ROUX, Jean-Marc SELLIER, Franca VIVIAND

Absents : Franck CORCELLE, Alexis DORANGE-PATORET, Christine BONDAZ

M. Franck CORCELLE a donné pouvoir à Mme Annick DESTERNES ;
Mme Christine BONDAZ a donné pouvoir à Mme Franca VIVIAND.

M. Brice METRAL a été élu secrétaire de séance.

MODIFICATION DU RÉGLEMENT DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°29/2024 du 26/09/2024 approuvant le règlement de la garderie périscolaire. Il indique que des modifications doivent être apportées concernant les conditions de modification d'inscription et les présente à l'assemblée.

Cet exposé entendu, le conseil municipal, après avoir délibéré :

I-APPROUVE les termes modifiés du règlement intérieur de la garderie périscolaire, tel qu'annexé à la présente ;

II-DIT que le règlement intérieur entrera en vigueur à compter de la publication de la présente délibération ;

III-CHARGE Monsieur le Maire de suivre cette affaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

Ainsi fait et délibéré le seize octobre 2025

Certifiée exécutoire : **23 OCT. 2025**

Télétransmis le : **23 OCT. 2025**

Affichée le : **23 OCT. 2025**

Le secrétaire de séance
Brice METRAL

Le Maire
Michel ROUX

